

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert pour accélérer la reconnaissance des titres de compétences des nouveaux arrivants au Canada

Diane Finley



En vertu du nouveau Cadre pancanadien pour l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences étrangers, les travailleurs formés à l'étranger qui formulent une demande de reconnaissance afin d'obtenir le permis ou l'accréditation leur permettant de travailler dans certains domaines recevront une réponse en moins d'un an. La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et coprésidente du Forum des ministres du marché du travail, l'honorable Diane Finley, ainsi que le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, l'honorable Jason Kenney, ont entériné le 30 novembre dernier un nouveau cadre pour améliorer la reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les travailleurs formés à l'étranger.

Le Cadre pancanadien pour l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences étrangers s'intègre à la stratégie du gouvernement du Canada pour constituer la main-d'œuvre la mieux instruite, la plus compétente et la plus souple du monde. La reconnaissance des titres de compétences étrangers fait partie de cette stratégie et consiste à s'assurer que les connaissances, les compétences, l'expérience de travail et les diplômes acquis dans un autre pays correspondent aux normes établies pour les professionnels et les personnes de métier du Canada.

« Attirer et retenir les meilleurs travailleurs étrangers pour répondre aux défis actuels et futurs du marché du travail est essentiel au succès économique à long terme du Canada, a déclaré la ministre Finley. Veiller à ce que les qualifi-

cations et les titres de compétences étrangers soient évalués et reconnus en temps opportun permettra aux nouveaux arrivants de maximiser leurs talents. »

La ministre Finley et le ministre Kenney ont profité de l'occasion afin de remercier les membres du Forum des ministres du marché du travail, formé de représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux, pour l'élaboration du Cadre.

« Ce cadre est une autre importante étape du travail que nous effectuons en vue d'assurer la réussite des nouveaux arrivants de l'Ontario, a dit le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration de l'Ontario, l'honorable Michael Chan. Il s'ajoute au plan qu'a déjà mis en place notre gouvernement afin de les aider à obtenir un permis d'exercer et un emploi dans leur domaine de compétences. »

Le Cadre s'inscrit dans la foulée de l'engagement pris par le gouvernement du Canada lors du discours du Trône de 2008, à savoir travailler de concert avec les provinces pour faire de la reconnaissance des titres de compétences étrangers une priorité, attirer au Canada des étudiants internationaux prometteurs et accroître la participation aux programmes d'établissement des immigrants ».

Ce cadre énonce les principes d'équité, de transparence, de rapidité et d'uniformité qui aideront les travailleurs formés à l'étranger à mettre leur formation et leurs connaissances à l'œuvre plus rapidement.

« Une des priorités de notre gouvernement était de rendre notre système d'immigration plus concurrentiel mondial et mieux accordé aux besoins du Canada, a déclaré le ministre Kenney. Ce cadre complète des initiatives comme le Plan d'action pour accélérer l'immigration, puisque ces démarches permettent à notre système d'immigration de mieux répondre aux besoins de notre marché du travail. Nous voulons que les nouveaux arrivants puissent valoriser leurs compétences et se réaliser pleinement sur le plan professionnel. C'est bon pour eux, et c'est bon pour l'économie canadienne. »

La ministre Finley et le ministre Kenney ont également rencontré les dirigeants de la communauté de la région métropolitaine de Toronto pour discuter de la reconnaissance des titres de compéten-

ces étrangers et de sa place dans la reprise économique du Canada. Plus précisément, la discussion a permis de mettre en évidence les engagements pris par le gouvernement du Canada afin d'améliorer le processus d'évaluation et de reconnaissance des études, des compétences et de l'expérience pour les nouveaux arrivants.

Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement versera 50 millions de dollars pour travailler avec les provinces et les territoires en vue d'éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences étrangers au Canada. Cet investissement contribuera à l'atteinte de quatre objectifs :

- ◆ Établir les principes de rapidité, de transparence, d'équité et de prévisibilité qui, selon les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, orienteront le processus;
- ◆ Établir des normes garantissant le traitement rapide des demandes;
- ◆ Déterminer les professions prioritaires dans l'élaboration des normes de reconnaissance;
- ◆ Aider les personnes qui désirent venir s'établir au Canada à amorcer le processus d'évaluation avant leur arrivée.

Le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers et le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers constituent les



Jason Kenney

principales initiatives fédérales en place pour appuyer la mise en œuvre du Cadre à l'échelle canadienne.

Pour en savoir plus sur le Plan d'action économique du Canada, consultez le www.actionplan.gc.ca/fra/index.asp.

Le Cadre est accessible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada à l'adresse suivante :

<http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/publications/rtcae/cpc.shtml>.

Source: Communiqué officiel

Coiffure Rachid

(2118, Jean-Talon Est, Montréal)

Loue des chaises de coiffure dans un Salon bien achalandé

Contactez Rachid aux numéros :

514-974-9029

514-223-8841